



Syndicat local **FO Justice** CP LANNEMEZAN

UNE NOUVELLE VICTOIRE POUR LES EFFECTIFS

Force Ouvrière Justice Lannemezan a le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'une troisième sortie d'école issue de la 223e promotion au sein du Centre Pénitentiaire de Lannemezan.

Pour mémoire, notre organisation avait officiellement sollicité le Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire, par courrier daté du 25 mars 2026, afin d'obtenir 4 sorties d'école provenant des promotions 222 et 223. Cette démarche s'inscrivait dans un contexte de déficit de personnels particulièrement préoccupant, déjà souligné lors de la CAP du second semestre 2025, où seuls 10 postes avaient été pourvus sur les 12 demandés.

Grâce à ce travail de fond et à la mobilisation constante de **FO Justice Lannemezan**, ce sont désormais 20 agents qui intégreront le CP Lannemezan dans les prochaines semaines. Concrètement, cela représente un renfort net de 12 agents pour notre établissement, une avancée significative pour améliorer les conditions de travail et renforcer la sécurité et la continuité du service.

Cette arrivée constitue un signal positif pour l'ensemble des personnels, qui œuvrent quotidiennement dans un environnement exigeant. Elle confirme également la reconnaissance, par l'Administration, de la capacité du CP Lannemezan à accueillir et former des élèves et stagiaires grâce au service formation, dont le travail est unanimement salué, mais aussi à un vivier solide de tuteurs couvrant tous les postes et grades, comme rappelé dans notre courrier initial.

Force Ouvrière Justice Lannemezan tient à rappeler que le combat ne s'arrête pas là. Dans les semaines à venir, nous poursuivrons notre action pour obtenir les renforts indispensables en Brigadiers-Chefs Encadrement ainsi qu'en Officiers. Ces effectifs sont essentiels pour garantir un encadrement solide, assurer la continuité du service et soutenir les équipes dans un établissement aux missions particulièrement exigeantes.

FO Justice Lannemezan restera pleinement mobilisé pour défendre les intérêts des personnels et obtenir les moyens humains à la hauteur des besoins du terrain.

ÉLÈVE SURVEILLANT 223ème PROMOTION									
ÉTABLISSEMENTS	NAT Hommes	NAT Femmes	CNAL Hommes	CNAL Femmes	ÉTABLISSEMENTS	NAT Hommes	NAT Femmes	CNAL Hommes	CNAL Femmes
CD UZERCHE	2	4			CP BOIS D ARCY	7	4		1
CP BORDEAUX GRADIGNAN	1	3			CP FRESNES	3	3	5	6
MC ST MARTIN DE RE	4	2			CP NANTERRE	2	3		
TOTAL BORDEAUX	7	9	0	0	CP MEAUX CHAUCONIN NEUFMONTIERS			1	
CD CHATEAUDUN	3	3			CP PARIS LA SANTE	2			5
CD JOUX LA VILLE		3			CP SUD FRANCILIEN	6	7	8	3
CP CHATELAUVOUX	3	3			CP FLEURY MEROIS	4	8		9
CP VARENNES LE GRAND	2	2			CP OSNY - PONTOISE	5		1	1
MA AUXERRE	2	1			CP SEINE-SAINT-DENIS (MA VILLEPINTE)	6			4
MA BESANCON	1	1			MC POISSY			1	
MA BLOIS	1	1			TOTAL PARIS	35	25	16	29
MA NEVERS	1				CD VAL DE REUIL	2	2		
TOTAL DIJON	13	14	0	0	CP CAEN-IFS	1	1		
CP BEAUVAIS	3	2			CP NANTES	6	3		
CP LIANCOURT	4	4			CP RENNES (femmes)		2		
TOTAL LILLE	7	6	0	0	MA ROUEN		1		
CP AITON	3	4			TOTAL RENNES	9	9	0	0
CP GRENOBLE VARGES		1			CD MONTMEDY	9	4		
CP MOULINS YZEURE	2	4			CD SAINT MIHIEL	1	4		
CP ST ETIENNE LA TALAUDIERE	1	1			CD VILLENAUXE LA GRANDE	1	3		
CP ST QUENTIN FALLAVIER	2	3			CP MULHOUSE LUTTERBACH		1		
CP VALENCE	9	7			CP NANCY MAXEVILLE		2		
CP VILLEFRANCHE SUR SAONE	2				TOTAL STRASBOURG	11	14	0	0
MA AURILLAC		1			CP LANNEMEZAN	1			
MA BONNEVILLE	2	2			MA NIMES	1	2		
MA LYON CORBAS	4	7			TOTAL TOULOUSE	2	2	0	0
TOTAL LYON	25	30	0	0	TOTAL	129	132	16	29
CD TARASCON	1	1							
CP AIX LUYNES	10	8							
CP AVIGNON LE PONTET	3	3							
CP MARSEILLE	4	8							
CP TOULON LA FARLEDE	2	2							
MA NICE		1							
TOTAL MARSEILLE	20	23	0	0					



Syndicat Local **FO Justice** CP LANNEMEZAN

Monsieur le Directeur Inter Régional
Direction Inter Régionale des Services
Pénitentiaires de Toulouse

Lannemezan, le 25 mars 2026

Monsieur le Directeur Inter Régional,

Le syndicat Force Ouvrière Justice du Centre Pénitentiaire de Lannemezan sollicite de votre haute bienveillance afin d'obtenir des sorties d'école issues des 222e et 223e promotions. Cette demande intervient dans un contexte toujours marqué par un déficit de personnels particulièrement préoccupant au sein de notre Maison Centrale.

Lors de la CAP du second semestre 2025, sur les douze postes sollicités, seuls dix ont été pourvus, laissant persister des difficultés importantes dans la gestion quotidienne des services.

À l'occasion de la visite de Monsieur le Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire, le 1er août 2025, à laquelle vous étiez présent, nous avons échangé avec Monsieur Cauvel sur la nécessité de renforcer les effectifs et sur la possibilité que des sorties d'école puissent être prochainement affectées au CP de Lannemezan. Le Directeur Général avait alors reconnu l'ampleur du déficit en personnel affectant notre établissement, tout en rappelant le contexte national de tension sur les recrutements.

Toutefois, il avait également souligné la spécificité de notre structure, en indiquant que « l'on ne gère pas les mêmes profils ici qu'ailleurs », reconnaissant ainsi les exigences particulières liées à notre Maison Centrale.

Dans ce cadre, et au regard des échanges intervenus avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire, nous sollicitons votre appui et votre intervention afin que cette demande puisse être portée auprès de Monsieur le Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire, en vue de l'affectation de quatre sorties d'école issues des 222e et 223e promotions.

Nous tenons également à rappeler que le Centre Pénitentiaire de Lannemezan dispose d'un vivier solide de tuteurs, couvrant l'ensemble des postes et des grades, garantissant un encadrement de qualité pour les élèves sortant d'école. L'accueil régulier d'élèves à chaque promotion témoigne de notre engagement constant dans la formation des futurs personnels et de notre capacité à les accompagner efficacement vers une pleine autonomie professionnelle.

Affecter des élèves et stagiaires à Lannemezan constitue ainsi une réelle opportunité pour l'Administration Pénitentiaire, en s'appuyant sur un établissement structuré, expérimenté et pleinement en capacité d'assurer leur professionnalisation dans les meilleures conditions.

Une attention particulière portée à notre demande constituerait un signal fort en direction des personnels, engagés quotidiennement dans un environnement exigeant et particulièrement sensible.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Inter Régional, l'expression de notre haute considération.

CLEMENT Anthony
Secrétaire Local
FO Justice Lannemezan



Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!



Le Bureau **FO Justice** CP LANNEMEZAN – le 16 mai 2026

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!

